

Avis enquête publique PDA

Communauté de Communes du Pays de Bitche

Enquête publique relative aux projets de Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques suivants :

- La Chapelle et ermitage Sainte-Vérène à ENCHENBERG
- L'ancienne Chapelle des Verriers à GOETZENBRUCK et MOUTERHOUSE
- La Maison du maître Verrier Martin Walter à MEISENTHAL
- Le Corps de logis du Château à RAHLING
- L'Ossuaire près de l'église à SCHORBACH
- Les vestiges de l'Abbaye cistercienne à STURZELBRONN

Par arrêté en date du 22/05/2019, le Président de la Communauté de Communes du Pays de Bitche a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur les projets arrêtés des PDA en cours d'élaboration.

A cet effet, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné M. Stéphane LITSCHER, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera au siège de la Communauté de Communes du Pays de Bitche ainsi que dans les 7 mairies des communes membres concernées du 17 juin au 19 juillet 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, à l'exception des jours fériés et de toute autre fermeture exceptionnelle.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations sur les projets de PDA, aux lieux, jours et heures suivants :

Lieux de permanence	Jours de permanence	Horaires de permanence
Mairie Enchenberg 25 rue Centrale	Mardi 25 juin Vendredi 5 juillet	de 10h30 à 12h00 de 14h00 à 15h30
Mairie Goetzenbruck 8 rue Harpe	Mercredi 26 juin Mercredi 10 juillet	de 16h00 à 17h30 de 14h00 à 15h30
Mairie Meisenthal 4 rue de la mairie	Jeudi 4 juillet Mercredi 10 juillet	de 10h30 à 12h00 de 16h00 à 17h30
Mairie Mouterhouse 1 rue principale	Jeudi 4 juillet	de 8h30 à 10h00
Mairie Schorbach 3 rue de la mairie	Mardi 2 juillet Mardi 16 juillet	de 15h30 à 17h00 de 15h00 à 16h30
Mairie Sturzelbronn 5 rue de l'Abbaye	Jeudi 4 juillet	de 16h00 à 17h30
Mairie Rahling 11 rue d'Alsace	Mercredi 3 juillet Mercredi 17 juillet	de 16h30 à 18h30 de 16h30 à 18h30
Communauté de Communes du Pays de Bitche 4 rue du Général Stuhl 57230 BITCHE	Vendredi 19 juillet	de 14h00 à 16h00

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet.

Les observations pourront également être adressées par correspondance à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Communauté de Communes du Pays de Bitche – 4 rue du Général Stuhl 57230 BITCHE.

Elles pourront également être consignées via le formulaire prévu à cet effet sur le site du registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/1348> ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-1348@registre-dematerialise.fr

Elles pourront enfin être directement présentées au commissaire enquêteur durant ses permanences pour être consignées dans le registre d'enquête publique.

Elles seront consultables en ligne pendant le délai de l'enquête sur le registre dématérialisé sécurisé pour celles adressées par voie électronique et dans les mairies ou au siège de la Communauté de Communes, sur le registre en format papier pour les autres.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à disposition du public pendant un an à compter de sa réception par le Président de la Communauté de Communes au siège de la Communauté de Communes du Pays de Bitche et dans les 7 mairies des communes membres concernées aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site « [PLUi](#) » de la Communauté de Communes, rubrique « [PDA](#) » : <http://paysdebitche.pragma-scf.com/index.php/telechargement> .